

Communiqué de presse de Bruno Chelet mardi 5 novembre.

«Quand on est endetté, on n'est pas libre»

Bruno CHELET, candidat à la mairie de Guérande, réagit aux polémiques en cours sur la destination du Petit Séminaire de Guérande. La gabegie, engendrée par la succession de projets avortés pour ce bâtiment majeur de Guérande, illustre avant tout le besoin impératif d'une gestion saine et prospective pour la commune.

Depuis quelques années le bâtiment du Petit Séminaire est le serpent de mer de Guérande. Acheté par la commune, pour un projet culturel visiblement non viable, celle-ci n'a eu d'autres choix que de le transférer à Cap Atlantique, pour faire payer à l'intercommunalité ce qu'elle n'avait pas les moyens de s'offrir elle-même.

Dès lors, ce projet n'appartenait plus à la commune et son destin échappait aux Guérandais. Ceux-ci ont ainsi appris tout à coup, à leur dépens, que la donne avait changé. D'un projet culturel public et communautaire sur le bâtiment principal, accompagné d'un programme de logement, il était devenu un projet immobilier privé, accompagné d'un projet culturel annexe.

Les Guérandais se sentent légitimement floués car tout ceci ne s'est pas déroulé dans la plus grande clarté. On tente de surcroît de faire ratifier ce virage à 180° par une simple modification technique du PLU, alors que le sujet mérite une véritable révision.

Les Guérandais ont certes raison d'être mécontents mais la cause de leur frustration réside dans l'endettement de la commune qui ne permet aucune liberté d'action ni marge de manœuvre. Celui qui est endetté est tenu de s'en remettre à celui qui lui a racheté sa créance. Il n'a plus voix au chapitre. C'est cette situation qui est la cause de notre impuissance. L'endettement d'une collectivité est certes possible, mais à la condition qu'il concerne des dépenses d'équipements qui n'alourdissent pas ensuite sournoisement les dépenses de fonctionnement, rendant difficile l'entretien de ce qui existe. Les Guérandais le savent bien, eux qui constatent en ce moment la fermeture d'Athamor pour cause de ... pluie ! Les nouveaux équipements, c'est bien, entretenir ceux qui existent, c'est mieux !

L'affaire du Petit Séminaire est un cas d'école. Il est possible désormais que sa vente au privé soit dans ces conditions, la moins mauvaise des solutions, mais quel gâchis !

Quitte à se résoudre à contre cœur à cette solution, à quelques mois de nouvelles élections municipales et communautaires, il n'est plus temps pour l'équipe sortante de valider ce nouveau projet qui engage le long terme des Guérandais. Les nouveaux exécutifs, issus des urnes à Guérande et à Cap Atlantique, auront à gérer dans la durée ce difficile sujet : laissons-les au moins acter, s'ils le souhaitent, cette situation et prendre leurs responsabilités.

Bruno CHELET
brunochelet2020@gmail.com